



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

TRAVAUX COMBE DE GIÈRES - LETTRE D'INFORMATIONS N° 1

Date : 03/12/2024

- **Début des travaux : 25 novembre 2024**
- **Fin des travaux (hors intempéries) : été 2026**

Depuis le 25 novembre, et jusqu'à début décembre, l'entreprise termine les sondages de reconnaissance puis posera des canalisations d'eaux usées. Les travaux de pose de canalisation se feront en partant de l'intersection avec la rue du Repos et remonteront progressivement jusqu'à la station d'épuration du Sonnant.

- **Nature des travaux**

Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de Communes Le Grésivaudan mettent en conformité le réseau d'assainissement de Saint-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut pour améliorer la qualité de l'eau du Sonnant. Ces travaux sont obligatoires.

Il s'agit de raccorder les eaux usées traitées jusqu'à présent à la station d'épuration du Sonnant au réseau de collecte assainissement de la Métropole à Gières afin que les effluents soient traités à la station d'épuration de la Métropole : Aquapole.

Afin de profiter de ces travaux, la Métropole mettra en conformité les branchements d'eaux usées et d'eau potable des riverains de Gières, habitant avenue de la Combe.

Ces travaux seront suivis de travaux d'aménagements cyclables dans la Combe jusqu'à l'été 2026.

- **Zone de travaux**

RD524 – avenue de la Combe - de l'intersection avec la rue du Repos à Gières jusqu'à la station d'épuration du Sonnant à Saint-Martin d'Uriage (intersection RD524 – route le Châtelard).

- **Circulation et alternat**

Depuis le 25 novembre et pendant toute la durée des travaux, un système d'alternat permet de garder l'avenue de la Combe de Gières ouverte à la circulation.

L'alternat sera en place 24h/24 et 7j/7. Jusqu'à début décembre, il se déplace tous les jours à mesure que les sondages sont réalisés.

NB : pas d'alternat (circulation normale) durant les vacances de Noël.

Pour fluidifier le trafic et limiter l'attente, des feux programmés seront installés ; le cycle des feux sera adapté pour tenir compte de la circulation dans le sens montant et descendant, selon les heures d'affluence.

Intersection Pont de Venon et Combe de Gières

A partir du 2 décembre 2024, le chantier de pose de la canalisation débutera au niveau de la rue du Repos. Lors de cette phase, les usagers qui descendent à Gières via Venon ne pourront pas accéder à la RD524 (avenue de la combe de Gières), en sens montant ou descendant depuis le pont de Venon. En effet, l'avenue d'Uriage sera fermée.

En revanche, l'avenue d'Uriage depuis la Combe, en venant de Saint-Martin d'Uriage restera accessible. Le sens de circulation de la rue Victor Hugo sera inversé. La rue du Repos sera fermée.

Pour aller au crématorium, privilégier l'avenue d'Uriage.

L'entreprise annonce un délai de 1 à 3 semaines dans cette configuration.

Riverains de la Combe de Gières

Dans la Combe de Gières (partie urbaine), l'accès automobile des riverains à leur domicile est maintenu.

- **Les solutions pour fluidifier la circulation**

Les usagers de la route sont invités quand ils le peuvent à limiter les déplacements aux heures de pointe, à télé-travailler, et à privilégier les transports en commun et le covoiturage.

Les lignes de bus circulant dans la combe d'Uriage gardent leur itinéraire habituel pendant toute la durée des travaux.

Les horaires de la ligne 23 (Vizille - Le Péage <> Université - Bibliothèques) ont été renforcés depuis début septembre 2024.

Pour + d'infos sur l'offre de bus et de covoiturage : <https://www.mobilites-m.fr/travaux-combe-gieres>

- **Circulation des vélos**

Les cyclistes pourront traverser la zone de chantier et une bande cyclable montante sera aménagée, de manière sécurisée et dans la mesure du possible. Certaines configurations ne permettent pas d'aménager une bande cyclable sécurisée en montée. A la descente, les cyclistes devront partager la voie avec les automobilistes.